



**Le Crotoy Préservé et  
Authentique**

**Le Collectif des Riverains « Pour le mieux vivre  
en Baie de Somme », au Crotoy**

Lettre recommandée avec AR

**PREFECTURE DE LA SOMME**  
**Monsieur Philippe DE MESTER**  
Préfet de la SOMME  
51 rue de la République  
80020 AMIENS CEDEX 9

Monsieur le Préfet,

Nous soussignés association LCPA (Le Crotoy Préservé et Authentique) et le Collectif des Riverains «Pour le mieux vivre en Baie de Somme », au Crotoy, avons l'honneur d'attirer votre attention sur les faits suivants :

### **Pollutions de la plage du Crotoy engendrées par les fossés entourant le centre conchylicole.**

Les pollutions bactériologique et olfactive qui en découlent, provoquent un trouble de jouissance et de santé, ainsi que des préjudices économiques et sociaux, le tout aux dépends des riverains du centre conchylicole du Crotoy, incluant des mytiliculteurs et les nombreux touristes, et ceci depuis 2010.

Pour mémoire, le centre conchylicole du Crotoy a été inauguré en octobre 2010. L'objectif était de rassembler l'activité des mytiliculteurs, éparpillée auparavant. Cette activité consiste à purifier leurs coquillages pour la commercialisation.

Mais très rapidement des problèmes sont apparus: d'abord une odeur insupportable dans le voisinage de moules pas fraîches et un rejet d'eau polluée et puante dans la Baie de Somme, à 100 m de la plage. Le GEMEL « signale » alors que des dysfonctionnements ont été ciblés : parmi ceux-ci un apport massif de vase dans les fossés de rejet du centre conchylicole du Crotoy, ayant pour effet la réduction de l'efficacité du système du traitement des eaux avant le rejet dans l'Estran et une augmentation des nuisances olfactives aux abords du site.

Une kyrielle d'agences d'Etat et le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard se renvoient la balle pour ne pas payer les travaux de réhabilitation. Six ans après, le problème persiste toujours. Les riverains, victimes de ces dysfonctionnements du centre conchylicole n'en peuvent plus.

Le préjudice est considérable et facile à imaginer, car vivre dans une ambiance pestilentielle est, en particulier, totalement déprimant. Sans oublier la pollution des rejets en Baie de Somme, largement sous-estimée, contribuant à la mauvaise qualité de l'eau de baignade et à la survie des coques – facteur important de la vie économique du Crotoy.

Pour conclure, l'association LCPA et le Collectif des riverains « Pour le mieux vivre en Baie de Somme », au Crotoy défendant les riverains, ainsi que l'intégrité de la Baie de Somme, trouvons que rien n'a été entrepris depuis 6 ans pour résoudre ces problèmes récurrents de pollution dans le secteur du centre conchylicole.

Par ailleurs, ces pollutions portent préjudice aux riverains, touristes et mytiliculteurs, sous différentes formes et surtout en tenant compte du temps (6 années) pendant lesquels elles ont agressé l'environnement naturel et humain.


Avant tout, nous vous demandons de prendre en compte ces problèmes pour enfin remédier aux dysfonctionnements du centre conchylicole du Crotoy. Les Crotellois ne souhaitent pas passer encore une année 2017 avec ces odeurs et souhaitent que des travaux soient entrepris pendant la période sans lavage des moules (de novembre à mars).

C'est intolérable et cela doit cesser très vite. Par ailleurs, devant l'exaspération des riverains, nous nous réservons le droit de porter ce dossier devant la justice dont le rôle est de réprimer tous les abus qui portent atteinte à la santé publique.

Nous joignons à notre lettre un rapport et ses annexes qui vous éclaireront sur cette situation devenue insupportable et nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information si vous le jugez utile.

En vous priant de donner à cette affaire la suite légale qu'elle comporte, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

**Les représentants du Collectif de Riverains « Pour le mieux vivre en Baie de Somme », au Crotoy**



Lucette DELABY



André DELACOURTE

**Les représentants de Le Crotoy Préservé et Authentique (LCPA)**



Jean-Claude STEIL  
Président



Charles CHAPRON  
Vice-président



Jean-Claude CHAMAILLARD  
Secrétaire Général

cf: Dossier et Annexes

Copie : Madame Jeanine BOURGAU – Maire du Crotoy  
Monsieur Jean-Claude BUISINE - Député de la Somme